

Signes de Qualité : État des lieux, enjeux, risques et opportunités pour les producteurs

ou les Indications géographiques et agriculture paysanne : quelle cohérence dans un contexte d'ouverture des marchés ?

Objectifs

- Mieux comprendre le principe, le fonctionnement et les enjeux des signes de qualité (SIQO : signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine). Connaître ce qu'ils représentent dans la production/transformation/commercialisation des marchés

Enjeux

Pour bien valoriser sa production agricole et concourir à améliorer/sécuriser son revenu, le producteur est aujourd'hui amené de plus en plus à se démarquer parmi l'offre proposée. D'un autre point de vue, le consommateur est de plus en plus demandeur d'identifier ce qui se cache derrière le produit qu'il achète : d'où vient-il ? avec quelles pratiques agricoles a-t-il été confectionné ? Les signes de qualité sont nombreux pour répondre aux besoins des producteurs et aux consommateurs. A tel point qu'il est souvent complexe pour les producteurs d'identifier le réel intérêt de tel signe de qualité (SIQO : signes d'identification de la qualité et de l'origine), lequel choisir en fonction de ses pratiques et de ses objectifs, avec les conséquences inhérentes à ce choix. En parallèle, le monde agricole connaît de nombreuses crises qui mettent en avant les SIQO comme des solutions pour s'en sortir ; d'un autre côté les traités commerciaux de libre échange bilatéraux prolifèrent et posent la question de l'évolution des SIQO et des producteurs au sein des filières et des marchés agricoles.

Pré-requis

aucun. Public : Tout-e Contributeur/trice VIVEA, majorité d'exploitant(e)s agricoles, conjoints d'exploitants, aides familiaux et cotisants solidaires de différentes régions de France. Éventuellement, 2 à 3 salarié(e)s de structures agricoles, accompagnant les agriculteurs(trices) dans leurs démarches d'évolution de leurs activités agricoles/rurales et démarches agricoles.

Contenu

Accueil à partir de 9h15

Matin : Vision des institutions et des paysans sur les indications géographiques
9h30 - 10h00 : Accueil, introduction et présentation de la session et des objectifs et ajustement collectif du contenu des modules pour répondre aux besoins à partir des stagiaires (attentes, vécu).

10h00 - 11h45 : Présentation, chiffres et évolution des indications géographiques

- Définition des indications géographiques : AOC, IGP, STG.
- Différence entre indications géographiques et marques
- Historique des indications géographiques et la vision de l'INAO sur leur évolution.
- Chiffres clés sur les indications géographiques : production, exportation, etc.
- Points forts, points faibles des indications géographiques et enjeux (notamment les accords de libre-échange)

Intervention de Jean-Luc Dairien, Ancien Directeur de l'INAO (Institut National de l'origine et de la qualité).

Questions / réponses et échanges avec l'intervenant, apports complémentaires

11h45 - 12h 30 : Présentation par les paysans des spécificités de chacun de leurs indications géographiques (dans le vin, produits laitiers, viandes, etc.) : mutualisation / état des INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES des paysans présents à la formation.

12h30 -13h30 : Repas

Après Midi : Construction position politique - INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES (IG).

14h - 15h30 : Diagnostic :

- Points forts et points faibles des IG
- Les INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES répondent ils aux valeurs de l'agriculture paysanne (emploi/revenu, territoire, environnement, qualité, bien-être animal, etc) ?
 - o Les INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ont-elles vocation à répondre à toutes ces valeurs ?
 - o A quelle condition les INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES pourraient répondre aux critères AP ?
- Quelle place des INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES dans le commerce international : les INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ont-ils vocation à valoriser un territoire, à être exporter ?
- Enjeux des INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES : accord de libre-échange, rachat par les industriels, crise agricole, etc.

15h30 - 17h : Positionnement politique :

Infos complémentaires

Organisée par FADEAR

Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans -nes participant(e)s à la formation (déplacement, repas, hébergement et indemnité de remplacement) par la Fadear. Cette formation bénéficie d'un financement du fonds de formation VIVEA 2017. Coût form

Plus de renseignements

julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

Taux de satisfaction : %

Petit déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la Fadear. Si possible venir avec son ordinateur portable, sinon nous consulter.



Modalités d'accès :

- Quel Rôle des INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ?
- La Conf défend elle les INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES, sous quelles conditions et dans quel but ?

Synthèse des propositions de la journée, échanges et validation, définition d'une feuille de route pour la suite.

17h30 - Clôture de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives en matière de formation.

Méthode et pédagogie : apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux, analyse, échanges et débats.

Dates, lieux et intervenants

28 nov 2017

09:30 - 17:30 (7hrs)

Grande Salle de la Confédération paysanne 104
rue Robespierre
93170 Bagnolet

Avec l'intervention extérieure de Jean-Luc Dairien, Ancien Directeur de l'INAO (Institut National de l'origine et de la qualité).
Animation : Caroline Collin, Animatrice - Pôle "Politiques agricoles et prospectives" à la Confédération paysanne
Animateur - Facilitateur : Julien Melou, animateur FADEAR

Financier(s)



Bulletin d'inscription Formation proposée par la FADEAR à nous renvoyer.

Nom Prénom :
 Structure :
 Adresse complète :
 Tel et E-Mail :
 Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

Usage de vos données personnelles

Je note que les informations recueillies par la FADEAR, à partir de ce formulaire, sont nécessaires au traitement de ma demande. En soumettant ce formulaire, j'accepte que la FADEAR collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, dans le but de gérer mes demandes, commandes et abonnements et de constituer un fichier clientèle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de notre part, merci de le signaler :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : jmelou@fadear.org
 Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.